



M G S
ARCHITECTES

93, faubourg Lacapelle 82000 Montauban
204, cours Saint Louis 33300 Bordeaux

T 05 63 91 04 90
F 05 63 91 04 94

www.mgs-architectes.com
agence@mgs-architectes.com



TERTIAIRE

CONCOURS

PROJET LAUREAT 2013

Construction d'un centre d'incendie et de secours de
sapeurs pompiers volontaires



TERTIAIRE

CONCOURS PROJET LAUREAT 2013

Construction d'un centre d'incendie et de secours de sapeurs pompiers volontaires

CADOURS (31)

2016

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne

MAÎTRISE D'ŒUVRE

MGS Architectes
Astruc Architectes
BET : INSE

MANDATAIRE

Astruc Architectes

COÛT DES TRAVAUX

847 200 € HT

MISSION

BASE + EXE partiel fluides

SURFACE

696m2

Notre projet est axé sur sa fonctionnalité et son image se déduit de la noblesse de cette fonctionnalité. La lisibilité de son architecture s'appuie sur son intégration nécessaire à l'environnement dans lequel le projet s'inscrit.

Il n'est pas envisageable de réaliser un centre de secours et d'incendie présentant des failles - même mineures - dans le fonctionnement. Les exigences techniques et la nécessité d'interventions les plus rapides possibles, imposent d'analyser globalement toutes les fonctions et d'offrir un confort d'usage et une fluidité maximum dans les fonctionnements.

La noblesse de ce fonctionnement doit se lire dans le projet, qui porte en lui une dimension fortement symbolique donnant de la valeur à des éléments architecturaux particulière-

ment spécifiques : nombre et alignement des portails de garage de la remise pour lesquels nous avons souhaité la transparence afin de deviner les camions rouges, volumes de la remise, expressivité de la salle d'alerte, traitement des accès et des espaces extérieurs.

Le projet doit également s'intégrer dans l'environnement qui l'accueille. Bien que situé sur un axe d'aménagement qui va du centre au nouveau collège, il est implanté dans une zone d'urbanisation nouvelle réservée à des équipements d'intérêt public. Il va côtoyer, le gymnase et le collège et nous avons souhaité faire un rappel d'un des éléments de l'écriture architecturale de ces bâtiments en traitant les façades du bâtiment abritant les bureaux et la salle polyvalente, avec un bardage bois.

Ce bardage permet de respecter le principe

de traitement de l'ensemble du bâtiment avec une isolation thermique par l'extérieur, qui limite les ponts thermiques et apporte de meilleures réponses en terme d'isolation du bâtiment. Cette isolation performante est essentielle au respect de la RT 2012.